



Direction Générale Formation, Recherche,
Economie, Emploi

Direction de l'Agriculture et de la Forêt

Orléans, le 26 octobre 2021

Fin de la concertation FEADER 2023-2027 organisée par le Conseil régional le 28 septembre 2021 à Orléans

**Présidée par le Président de Région, François Bonneau
En présence de la Préfète de région, Régine ENGSTRÖM**

**Synthèse des interventions de l'atelier conclusif du 29
septembre 2021**

Introduction par Monsieur François BONNEAU, Président du Conseil régional, qui remercie les partenaires du monde agricole et de la forêt de leur présence et participation aux travaux préparatoires. Il s'agit d'une réunion conclusive à l'issue de deux années de concertation pour déterminer les types d'actions que mettra en œuvre la Région dans le cadre de la prochaine programmation du FEADER pour les années 2023 à 2027.

Par rapport aux prévisions initiales, le calendrier a été modifié pour tenir compte des deux années de décalage de la PAC. Les propositions présentées au cours de cette réunion tiennent compte des priorités de la Région et de l'Union Européenne : les enjeux de la transition environnementale et écologique, cruciaux pour l'avenir de notre agriculture ; l'installation des jeunes agriculteurs ; le troisième pilier, qui sous-tend la démarche dans son ensemble, la nécessité d'un revenu décent pour les agriculteurs.

Les objectifs de la transition ne pourront être atteints que par un développement de l'agriculture biologique et la mise en place des autres démarches de progrès (par exemple la certification HVE). Ces démarches doivent permettre une meilleure valorisation des produits. Pour communiquer auprès des consommateurs sur ce sujet, le Conseil régional a mis en place avec ses partenaires la marque alimentaire régionale C du Centre.

Madame Régine ENGSTRÖM, Préfète de Région rappelle l'importance de l'agriculture pour le territoire régional. Le renforcement des filières agricoles régionales doit s'effectuer en lien avec les Industries agro-alimentaires et le développement des formations agricoles. Elle rappelle que les négociations pour la future PAC ont été longues, compliquée mais que l'essentiel a été préservé pour conserver un appui fort à l'agriculture. Elle souligne que les ambitions du futur Plan Stratégique National français sont fortes en matière de sécurité alimentaire et de renforcement des normes agroenvironnementales.

Madame Temanuata GIRARD, Vice-Présidente en charge de l'agriculture et de l'alimentation du Conseil régional, expose les grandes orientations des mesures que souhaite mettre en œuvre la collectivité pour 2023-2027 qui s'appuient sur un contexte financier plus favorable pour notre région. Il ne s'agit pas aujourd'hui de définir les mesures dans leur contenu, cela se fera dans les mois qui viennent dispositif par dispositif, en concertation avec les

partenaires concernés, mais de proposer ce qui relèvera ou non de la subsidiarité européenne pour les aides à l'agriculture et à la forêt.

La fin de concertation a été retardée du fait de l'incertitude sur le budget, la dotation régionale pour 2023-2027. Les discussions ont été longues, assez compliquées et pas totalement stabilisées. L'hypothèse sur laquelle la réunion est construite ce jour, qui a des chances d'aboutir, est celle d'une maquette annuelle à près de 22 millions d'euros par an. Nous aurions souhaité plus mais force est de constater que la région Centre – Val de Loire fait partie des régions dans lesquelles la progression de l'enveloppe FEADER sera la plus élevée, à un niveau deux fois supérieur à l'augmentation de l'enveloppe pour l'ensemble des Régions. Cette maquette à la hausse acte la prise en compte des conditions particulières de l'agriculture régionale, notamment dans ses zones intermédiaires. Ce rééquilibrage, ajouté à l'enveloppe FEADER réservée par le ministre de l'agriculture pour une mesure agro-environnementale adaptée aux zones intermédiaires, va apporter des moyens supplémentaires pour accompagner l'agriculture régionale dans sa transition environnementale et climatique.

Les moyens supplémentaires de la programmation à venir seront mobilisés en priorité sur l'agriculture et la transformation des produits agricoles avec 3 priorités pour la Région :

- le renouvellement des générations avec une place inédite donnée à l'installation dans les mesures régionales,
- la transition agricole et climatique de l'agriculture (qui passera également par le stockage de l'eau dans des conditions bien définies et pour des usages bien définis)
- l'effort sur la transformation régionale des produits agricoles et en faveur des autres entreprises, travaux forestiers ou centres équestres, qui créent de l'activité dans les territoires ruraux.

Cette montée en puissance des mesures agricoles s'accompagnera d'un effort qui demeure de même intensité, qui était déjà très haute, pour le programme Leader, qui reste une grande priorité pour la Région. Les niveaux de financement des mesures pour la forêt et l'environnement seront également préservés.

Rappel du contexte de la concertation, mesures proposées, mise en œuvre de la prochaine programmation par les services du conseil régional : voir support de la réunion

Interventions et débat

Monsieur Maxime BUIZARD-BLONDEAU, Jeunes Agriculteurs Centre-Val de Loire, salue l'arbitrage proposé pour la politique de renouvellement des générations qui apparaît bien comme une priorité. Son syndicat sera attentif à la définition précise de cette mesure.

Monsieur Cédric BENOIST, élu au bureau de la chambre régionale d'agriculture et Président du CAP filière Grandes cultures rappelle que l'eau est un sujet prioritaire pour l'agriculture, qu'il s'agisse de substitution ou de création de stockage. Il s'interroge sur l'avancement des travaux sur les MAEC et notamment la prise en compte des zones intermédiaires.

Sur le sujet de l'eau, le Président du Conseil régional indique que la rareté de l'eau en fait effectivement un enjeu majeur dans les années à venir. Il est nécessaire de faire des choix, de trouver le bon équilibre entre les différents usages. Ces choix seront effectués en responsabilité et en toute transparence par la Région. Le Président confirme par ailleurs une convergence de point de vue entre la Région et le Ministre de l'agriculture sur le sujet des zones intermédiaires. Il faut continuer à faire pression pour cette prise en compte dans les moyens alloués à notre région.

Sur le sujet des zones intermédiaires, Monsieur Bruno LOCQUVILLE, Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, indique qu'il n'est pas arbitré définitivement au niveau national. Une enveloppe de 30 millions d'euros a bien été réservée pour la mise en place de mesures agroenvironnementales sur les zones intermédiaires. Des groupes de travail sont en cours mais il n'y a pas plus d'informations à ce stade.

Monsieur Laurent BEAUBOIS, de la confédération paysanne, confirme l'importance d'installer de nouveaux agriculteurs et la nécessité pour cela de réussir les échanges avec la population. Il est nécessaire de faire entrer dans la gouvernance régionale et les commissions les citoyens.

Monsieur Jean-François VINCENT, Président de Biocentre, considère que l'agriculture biologique est la forme la plus aboutie de l'agroécologie, il faudra que les modalités d'application des mesures régionales le traduisent concrètement, les mesures régionales devront remédier à l'absence d'ambition au niveau national. Il ajoute qu'au regard des résultats de la politique menée depuis 25 ans en matière d'irrigation, il faudra être très prudent avant de remettre de l'argent public sur ce sujet et que la réflexion devra être menée en termes de partage de la ressource en eau. Enfin, sur la mise en place d'une MAEC forfaitaire en faveur de la transition, il craint que cela aide les exploitations non vertueuses alors qu'aucun crédit ne sera versé aux agriculteurs bio qui ne polluent pas.

Madame Temanuata GIRARD indique que la base du travail à mener concernant la ressource en eau repose bien sur le partage et l'amélioration des pratiques. Elle ajoute qu'un critère bas-carbone est prévu dans la MAEC forfaitaire, que cela pourra peut-être répondre également aux besoins des agriculteurs bio.

Monsieur Nicolas-Gérard CAMPHUIS, délégué régional de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne ajoute que les PSE sont ouverts aux agriculteurs bio.

Madame Brigitte BERGERE, Présidente du comité régional Centre-Val de Loire de VIVEA, regrette la suppression de la mesure formation pour la future programmation FEADER.

Le Président du Conseil régional indique que la position de VIVEA est entendue par la Région et que la formation est bien une grande priorité pour la Région. Pour autant, le FEADER est complexe et n'est pas forcément le bon outil pour cela.

Monsieur Eric DE LA ROCHERE, Délégué général de FIBOIS Centre-Val de Loire, regrette que les financements prévus dans la prochaine programmation du FEADER ne reflètent pas l'importance de la filière forêt, notamment pour l'environnement et le climat, sur notre territoire. Il souligne par ailleurs l'importance du maintien des financements du Conseil régional dans le cadre du CAP filière Forêt-Bois.

Le Président du Conseil régional rappelle que des échanges de même nature ont eu lieu lors de la définition de programmation du FEADER 2014-2020 et que l'on a constaté une sous-consommation. La maquette financière est également basée sur une prévision qui tient compte de l'existant. La CAP filière sera bien l'élément central de la politique de la Région, il est nécessaire d'articuler production consommation et transformation (bois énergie, matériaux de construction, meubles).

Madame Sandrine CLEMENT, Directrice de l'agriculture et de la forêt au Conseil régional, ajoute que la maquette envisagée pour la prochaine programmation FEADER maintient bien à l'identique le poids du secteur forêt-bois dans la programmation.

Monsieur Christian LECLERC, de l'URGC, demande à ce que les MAEC relatives aux races menacées et en voie de disparition soient maintenues dans la future programmation. Il souhaite également qu'une réflexion soit menée pour trouver une nouvelle manière de pérenniser les actions de préservation des races locales menées depuis 15 ans par l'URGC.

Le Président du Conseil régional est sensible à ce qu'une réflexion soit menée dans une optique de préservation de la biodiversité. Il s'agit d'une piste de travail intéressante.

Monsieur Frédéric BRETON, Directeur du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, se félicite de la reprise des mesures environnement dans la programmation FEADER et souligne la nécessité de soutenir les produits vendus en circuits courts. Par ailleurs, il souligne

que le manque de moyens pour l'instruction et le paiement des dossiers de demande de financement pose des problèmes en termes de délais qui ont des effets toxiques sur les structures accompagnées.

Monsieur Florent LEPRÊTRE, Président de la FNSEA Centre-Val de Loire, confirme l'importance du renouvellement des générations mais rappelle que l'agriculture régionale doit pouvoir rester performante pour survivre, quel que soit le mode de production. Le programme FEADER doit pouvoir répondre à cela. Concernant l'accès à l'eau, s'il est nécessaire de partager en fonction des usages, il rappelle que cette ressource est essentielle pour maintenir les productions agricoles.

Madame Régine ENGSTRÖM, Préfète de Région, relève que les priorités mises sur l'installation, l'agriculture biologique, sont cohérentes avec les objectifs de l'Etat. Le développement de la filière forêt bois également. Sur le sujet de l'eau, elle souligne que les besoins quantitatifs sont importants et doivent être abordés avec tous les partenaires, en prenant en compte l'amont des bassins et les l'ensemble des besoins (de l'agriculture mais aussi de l'industrie, etc.).

Le Président du Conseil régional conclut en constatant une convergence des points de vue autour de la proposition présentée ce jour, avec des points d'échange nécessaire pour éclairer quelques inquiétudes (Vivéa). La concertation n'a pas été facile, mais elle a eu lieu et elle flèche des convergences. Il souligne qu'il y aura, comme en 2021 et en 2022 avec les crédits de la relance européenne, des moyens supplémentaires pour accompagner les politiques régionales. Il faudra travailler en articulation avec les politiques gérées par l'Etat pour créer les chaînes de valeur sur notre territoire.

Personnes inscrites et excusées :

CIVILITE	PRENOM	NOM	FONCTION	ORGANISME	PRESENCE
Monsieur	Philippe	MOINAT	chargé de mission agriculture	Ademe Centre-Val de Loire	EXCUSE
Monsieur	Nicolas Gérard	CAMPHUIS	Directeur de délégation Centre	Agence de l'Eau Loire Bretagne	oui
Monsieur	David	DUBOIS	Chargé de politique régionale et contractuelle	Agence de l'Eau Seine-Normandie	OUI
Madame	Stéphanie	MATHE	Chef de service	Agence de Services et de Paiement	oui
Madame	Isabelle	DEFROCOURT	Directrice	ARFV	oui
Monsieur	VINCENT	NIVET	Président filière Viticulture	ARFV	oui
Madame	Martine	Idoux	Présidente	Association départementale des maires ruraux de l'Indre	EXCUSE
Monsieur	Patrick	Chenuet	représente le Président	Association des maires 45	oui
Monsieur	Jean-Luc	PAROU		Association régionale Beauce Val de Loire pour le Développement de la Haute Valeur Environnementale	oui
Monsieur	Hervé	COUPEAU	Membre	CESER Centre-Val de Loire	OUI
Madame	Cécilia	RONCUCCI	Chargée de mission	CESER Centre-Val de Loire	OUI
Madame	Coralie	CHAZOT	Animatrice	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE CENTRE VAL DE LOIRE	oui
Monsieur	Cédric	BENOIST	Président filière Grandes cultures	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE CENTRE VAL DE LOIRE	oui
Monsieur	Thierry	BORDIN	Animateur filière Grandes cultures	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE CENTRE VAL DE LOIRE	oui
Monsieur	Laurent	BEAUBOIS	Administrateur	Confédération Paysanne du Centre	OUI
Madame	Julie	SCAPINO	Animatrice	Confédération Paysanne du Centre	OUI
Monsieur	Frédéric	BRETON	Directeur	Conservatoire d'Espaces Naturels Centre-Val de Loire	oui
Monsieur	Sylvain	BOIRON	Président filière Bovin lait	CRIEL BOVIN LAIT CENTRE	OUI
Madame	Leslie	HENNION	Animatrice	CRIEL BOVIN LAIT ET CAPRIN	OUI
Madame	Agnès	HURSAULT	SEA	DDT 28	excusée
Monsieur	Nicolas	GUILLET	Chef du service agriculture et développement rural	DDT 45	OUI
Monsieur		LEFEBVRE	Directeur	DDT 45	Excusé
Monsieur	Renaud	JOUANNEAU	directeur de la contractualisation	DPT 28	excusé
Madame	Patricia	PÉLÉRIAUX	Aménagement du territoire	DPT 41	oui
Monsieur	Bruno	LOCQUEVILLE	Directeur Régional	DRAAF	oui
Monsieur	Stéphane	LELIEVRE	Chargé de Missions "Conduite de projets transversaux"	DREAL CENTRE-VAL DE LOIRE	OUI
Monsieur	Hervé	BRULE	Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	DREAL CENTRE-VAL DE LOIRE	EXCUSE
Madame	Catherine	GIBAUD	Cheffe de service	DREAL SEB	EXCUSEE
Monsieur	Philippe	RAYNARD	Directeur	EPELFA de Chartres - la SAUSSAYE	oui
Monsieur	Jean-Pierre	GENET	Directeur	EPELFA de TOURS FONDETTES	oui
Monsieur	Eric	DE LA ROCHERE	Directeur	FIBOIS CENTRE VAL DE LOIRE	OUI
Monsieur	Florent	LEPRETRE	Président	FNSEA CENTRE VAL DE LOIRE	oui
Monsieur	Arnaud	LESPAGNOL	VP	FNSEA CENTRE VAL DE LOIRE	OUI
Madame	Emilie	PICHON	Directrice	FNSEA CENTRE VAL DE LOIRE	oui
Monsieur	Jean François	MERE	Responsable	FR CUMA Centre-Val de Loire	oui
Madame	Annie	CONSTANTIN	Présidente	GAL BEAUCE DUNOIS	EXCUSEE
Madame	Laurène	AUBIN	Animatrice Leader	GAL BEAUCE DUNOIS	OUI
Monsieur	Gilles	MORTIER	Président	GAL CHINONNAIS	excusé
Madame	Stéphanie	FOUAN	Animatrice Leader	GAL CHINONNAIS	excusée
Monsieur	Philippe	VACHER	Président	GAL FORET D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE	oui
Madame	Aurore	MANIEZ	Animatrice Leader	GAL FORET D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE	oui
Monsieur	Pascal	BIOULAC	Président	GAL GRANDE SOLOGNE	Louis Sagot
Madame	Adeline	KANENGESER	Directrice	GAL GRANDE SOLOGNE	oui
Madame	Elsa	BARRON	Animatrice Leader	GAL LOIRE BEAUCE	OUI
Madame	Aurore	BAILLY	Chargée de mission Leader	GAL LOIRE NATURE TOURAINE	Excusée
Madame	sophie	MORADI-LAINÉ	Animatrice Leader	GAL LOIRE TOURAINE	Excusée
Monsieur	David	VOYER	Président	GAL PAYS BEAUCE GATINAIS PITHIVERAIS	OUI
Madame	Nathalie	COATGLAS	Animatrice Leader	GAL PAYS BEAUCE GATINAIS PITHIVERAIS	OUI
Madame	Gwladys	FOULATIER	Animatrice Leader	GAL PNR BRENNÉ	EXCUSEE
Monsieur	Geoffrey	BELHOUTE	Animateur Leader	GAL VAL DE LOIRE-CHAMBORD - pays des châteaux	oui
Monsieur	Hugues	DECROMBEQUES		IDFEL	EXCUSE
Monsieur	Jean Louis	MOULON	Président filière Arboriculture	IDFEL	EXCUSE
Monsieur		SILLIER	Président	INTERBEV	OUI
Madame	Sophie	DOUAUD	Co-animatrice bovin viande	INTERBEV	OUI
Monsieur	Maxime	BUIZARD BLONDEAU		JEUNES AGRICULTEURS CENTRE	OUI
Monsieur	Gabriel	DUMAS		JEUNES AGRICULTEURS CENTRE	OUI
Madame	Sandrine	GERARD	Directrice	MFR du Pithiverais	excusée
Madame	Emilie	GABION	Directrice	MFREO DE CHAINGY	OUI
Madame	Patricia	RANOUIL	Directrice	NACA	oui
Monsieur	Christophe	POUPAT	Directeur agence Centre-Val de Loire	ONF	oui
Madame	Régine	ENGSTRÖM		Préfecture Région Centre	OUI
Monsieur	François	BONNEAU	Président	RCVL	oui
Madame	Temanuata	GIRARD	VP	RCVL	oui
Monsieur	Frédéric	BUXERAUD	Responsable pilotage coordination FEADER	RCVL	oui
Madame	Sabine	VERRONNEAU	Chargée de mission coordination FEADER	RCVL	oui
Madame	Sandrine	CLEMENT	Directrice Agriculture et Forêts	RCVL	oui
Madame	Fabienne	DUPUIS	Directrice de la DAT	RCVL	OUI
Monsieur	Jean-Louis	GARCIA	Directeur général Délégué	RCVL	oui
Monsieur	Stéphane	NOTTIN	Directeur adjoint Europe et International	RCVL	oui
Madame	Isabelle	VALMAGGIA	Directrice Adjointe Aménagement du Territoire	RCVL	OUI
Monsieur	Pierre-Marie	CLEMENT	Chargé de mission	RCVL	oui
Madame	Nathalie	FRANCOIS	Chargée de mission	RCVL	oui
Madame	Florence	LEJARS	Chargée de mission	RCVL	oui
Madame	Christelle	MAYSTRE	Chargée de mission	RCVL	oui
Monsieur	Marc	FESNEAU	Elu RCVL	RCVL	Excusé
Monsieur	Dominique	BOUE	Conseiller Régional	RCVL COMMISSION 5	oui
Madame	Magali	SAUTREUIL	Conseillère Régionale	RCVL COMMISSION 5	oui
Madame	Gaëlle	LAHOREAU		RCVL COMMISSION 5	OUI
Madame	Anne	VACULIC	Chargée de mission agriculture et transition	SGAR	OUI
Monsieur	Christian	LECLERC	Co-Président	URGC	oui
madame	Fanny	MOYSE	Animatrice	URGC	OUI
Madame	Flavie	DELATRE	VP centre	Végépolys Valley	OUI
Monsieur	Aurélien	LEPENNETIER		Végépolys Valley	oui
Madame	Brigitte	BERGERE	Présidente du comité régional Centre- Val de Loire	VIVEA	oui
Monsieur		BLED		VIVEA	Excusé
Monsieur	Julien	TUESTA		VIVEA	excusé
Madame	Julie	Ferron	Conseillère Régionale	rcvl commission 5	Excusée